

Liste des documents à nous apporter pour votre inscription en **PERMIS C OU CE**

Attention, ne tardez pas, vous ne pourrez pas passer votre examen tant que votre dossier ne sera pas validé sur ANTS

- Fiche de renseignement complétée
- Mandat ANTS complété
- Certificat médical rempli par un médecin agréé
- Photocopie recto-verso du permis de conduire
- Photocopie recto - verso de la carte d'identité valide
- 1 plaquette de e-photos *

* Ces photos numériques peuvent être obtenues dans un photomaton agréé ANTS.

Vous ferez vos photos + votre signature sur un écran et vous obtiendrez une plaquette de photos avec un code.

Attention si on ne vous demande pas de signature, les photos ne seront pas acceptées.

Ce code photo est valable une seule fois. Nous allons l'utiliser pour votre demande d'inscription à l'examen. Vous aurez besoin d'un nouveau code photo quand vous ferez la demande d'édition du permis de conduire sur ANTS.)

- Attestation JAPD (si personne de – 25 ans)
- 1 facture de – 3 mois (facture de téléphone gaz, électricité ou eau)

Si vous n'avez pas de facture à votre nom, vous devrez fournir les 3 documents suivants :

- Attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge, datée et signée par vous 2
- Copie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge
- Justificatif de domicile à son nom (facture de moins de 6 mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition)

- 2 enveloppes affranchies à 20 gr
- 3 enveloppes A4 affranchies à 100 gr

Attention, sur les photocopies, le permis et de la carte d'identité doivent être visibles entièrement, bords visibles et ne doivent pas être flous.